



Mémoire

**Projet d'amélioration de la route 389 par
le ministère des Transports du Québec**

**Présenté au Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement**

12 novembre 2015

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE	3
LA SÉCURITÉ.....	4
CONCLUSION	4

INTRODUCTION

L'Association minière du Québec (AMQ) est heureuse de transmettre ce mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de son mandat sur le projet d'amélioration de la route 389 par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Fondée en 1936, l'AMQ agit à titre de porte-parole de l'ensemble des entreprises minières productrices de métaux et de minéraux et de leurs installations, des entreprises métallurgiques, des entrepreneurs miniers et des entreprises minières en développement sur le territoire québécois. Peuvent également devenir membres de l'Association, les fournisseurs, les organismes sans but lucratif, les institutions et les partenaires du secteur minier. Elle a pour mission de promouvoir, soutenir et développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.

Pour devenir membre de l'AMQ, les entreprises ou organismes doivent adhérer à ses valeurs :

- Être respectueux;
- Être transparent;
- Être responsable;
- Favoriser le travail d'équipe.

Il ne fait aucun doute qu'un meilleur accès routier aux projets miniers actuels ou à venir est primordial afin de maintenir compétitive l'industrie minière du Québec, elle qui aura un rôle extrêmement important à jouer dans le succès du Plan Nord, projet phare du gouvernement du Québec. C'est pourquoi l'AMQ appuie le projet d'amélioration de la route 389 par le MTQ.

L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

Il est normal que la société québécoise bénéficie des retombées de l'activité minière qui contribue de diverses façons au développement socioéconomique du Québec et de ses régions. Le Québec est la deuxième province canadienne en importance pour la valeur de la production minière et est à l'origine de plus de 45 000 emplois directs et indirects sur tout le territoire.

Selon les dernières données disponibles de l'Institut de la statistique du Québec, en 2014, plus de 1,7 milliard de dollars ont été versés en salaires dans la production minière. En 2014, ce sont 3,2 milliards de dollars qui ont été investis principalement dans les régions pour développer et opérer les divers sites miniers.

Pour les gouvernements, selon une étude menée par Ernst & Young pour le compte de l'AMQ, l'industrie minière du Québec a contribué pour plus d'un milliard de dollars par année aux différents paliers gouvernementaux de 2010 à 2012, pour une contribution moyenne de plus de 710 millions de dollars par année au seul gouvernement du

Québec en redevances, impôt sur le revenu des sociétés, impôt sur la masse salariale, contribution à la CSST; sans compter les autres frais.

Il est clair que le Québec ne peut se priver de l'industrie minière et c'est aussi vrai pour la Côte-Nord, région qui profite largement des retombées d'une industrie minière forte et prospère :

- 750 millions de dollars en investissements miniers en 2014;
- Plus de 3 600 emplois en production en 2014;
- 470 millions de dollars en salaires dans la production minière en 2014.

Ces retombées résultent des opérations minières des sociétés en activité telles ArcelorMittal et Rio Tinto, Fer et Titane, mais également de sociétés en développement comme New Millennium Iron, Tata Steel, etc. Enfin, des dix plus importants projets miniers en développement au Québec, trois sont situés sur la Côte-Nord.

Il est indéniable que des travaux d'amélioration ne peuvent qu'être bénéfiques pour l'industrie minière de la région, notamment en raison du potentiel minier de ce secteur et de l'intention du gouvernement de voir se développer de nouveaux projets. Déjà, l'entreprise Mason Graphite entrevoit des problèmes pour démarrer son projet si le tronçon entre les kilomètres 0 et 4 n'est pas amélioré. Il s'agit d'un exemple flagrant démontrant les conséquences du *statu quo*.

LA SÉCURITÉ

La santé et la sécurité du travail est une priorité de tous les instants dans les opérations minières. Ce l'est aussi en ce qui concerne le déplacement des travailleurs et des marchandises. Dans son état actuel, la route 389, bien que stratégique pour certaines sociétés minières, n'est pas propice à un transport sécuritaire des biens servant à alimenter l'industrie minière de la Côte-Nord, ni aux déplacements des travailleurs. En remédiant aux problématiques sur la route 389, non seulement le MTQ renforcera la sécurité des transports, mais il ajoutera également des options de transport pour la poursuite des activités minières dans la région.

CONCLUSION

Au fil des ans, l'industrie minérale a façonné le territoire du Québec et joué un rôle crucial dans son développement économique. Dans plusieurs municipalités et régions, elle constitue le principal moteur de développement économique et elle travaille en partenariat avec les parties prenantes locales pour créer une valeur durable. L'exemple de la Côte-Nord est éloquent pour illustrer l'importance économique d'un secteur d'activité. Que serait la Côte-Nord sans l'apport des sociétés minières? Pour mener ses opérations, l'industrie a toutefois besoin d'infrastructures modernes qui répondent aux besoins et dans son état actuel, la route 389 ne peut offrir son plein potentiel pour contribuer au développement durable du secteur minier dans la région.

Le BAPE a devant lui un projet crédible réclamé par bon nombre de parties prenantes. Des projets se dessinent sur la Côte-Nord et il est essentiel que les infrastructures soient au rendez-vous pour qu'ils voient le jour. Avec une combinaison de chemins de fer, d'installations portuaires et de routes, la Côte-Nord sera bien positionnée pour accueillir de nouveaux projets ou maintenir ses mines en activité, au bénéfice de la région bien sûr, mais aussi de tout le Québec.

Pour les motifs énumérés précédemment dans son mémoire, l'Association minière du Québec apporte son appui au projet d'amélioration de la route 389 par le ministère des Transports du Québec et souhaite que le BAPE puisse lui aussi faire une recommandation favorable au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.